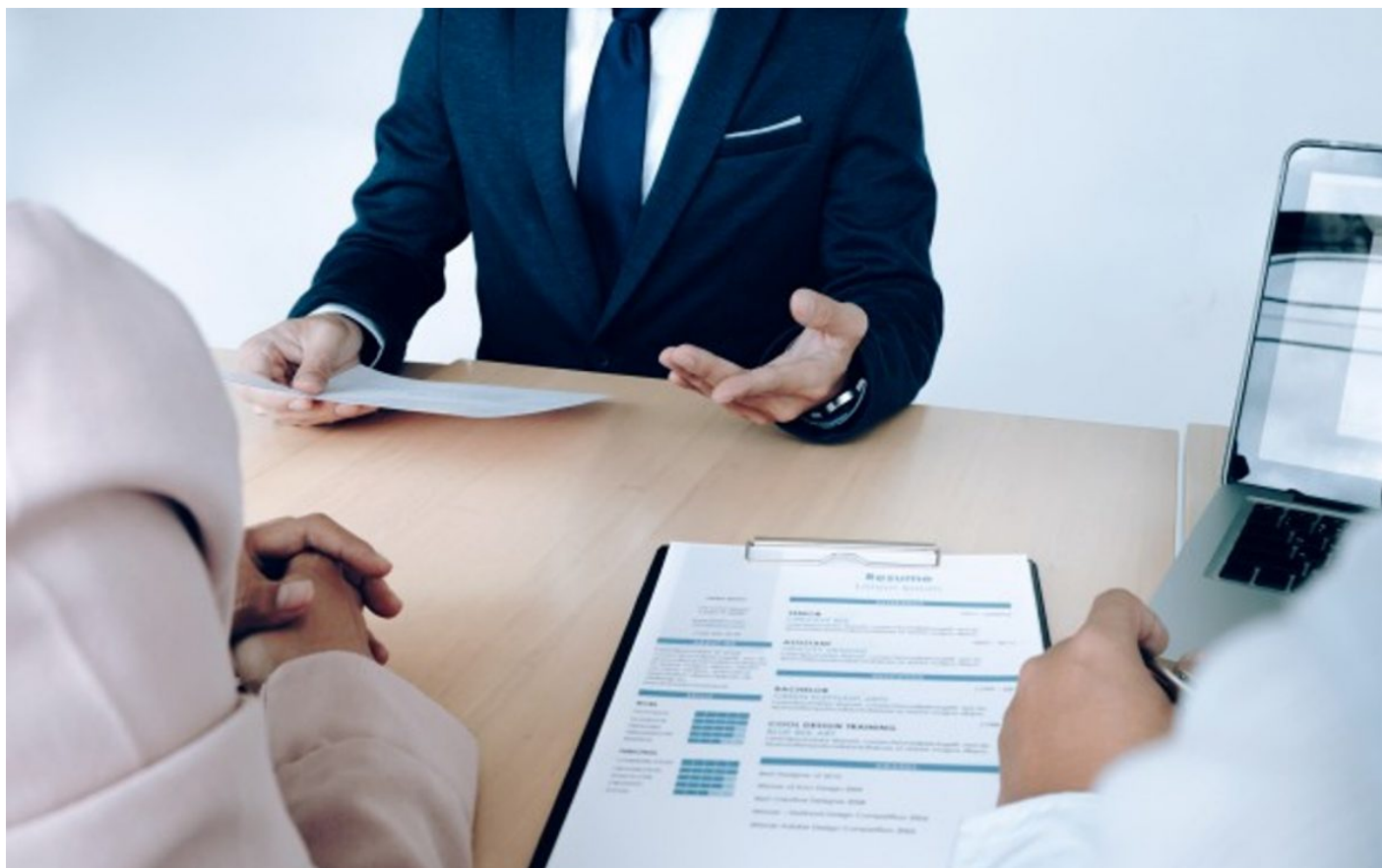


Modification et prolongation des aides à l'embauche des jeunes de moins de 26 ans



Le Décret n° 2021-363 du 31 mars 2021 portant modification et prolongation des aides à l'embauche des jeunes de moins de 26 ans, aux emplois francs et aux employeurs d'apprentis et de salariés en contrat de professionnalisation est paru au Journal officiel du 1er avril 2021.

[Consulter le décret](#)

[Consulter la fiche explicative de l'OPCO Mobilités](#)